

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de la Ville

VILLE DU LORRAIN
Hôtel de Ville
Rue Schoelcher
97214 LE LORRAIN
Tél. : 0596 53.44.22

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION

CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE COUVERTE SUR LE PLATEAU SPORTIF DE CARABIN

CARACTERISTIQUE

Lot 1 – Gros œuvre (relance)

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

- 1 - Prix des prestations, sur la base de la DPGF 40.0 %
- 2 – Valeur technique, sur la base du cadre de mémoire technique 60.0 %
- 2-1 – Pertinence et qualité de la méthodologie d'exécution 20.0 %
- 2-2 – Adéquation des moyens humains 10.0 %
- 2-3 – Pertinence des moyens matériels et techniques (matériaux inclus) 15.0 %
- 2-4 – Fiabilité et cohérence du planning d'exécution et des délais 10.0 %
- 2-5 – Pertinence des mesures de sécurité et de gestion environnementale 5.0 %

RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS

Les dossiers sont à retirer et à déposer sur www.marches-securises.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le Vendredi 29 Mai 2026 à 12 heures

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le jeudi 07 mai 2026

Fait au LORRAIN, le 06 mai 2026.

LE MAIRE,

Justin PAMPHILE